

LES ARMES DE NAVARRE AU NORD DES PYRÉNÉES ET QUELQUES CONSIDÉRATIONS ANNEXES

Por

Hervé baron Pinoteau
Académico Correspondiente

Ayant fait connaissance de don Faustino Menéndez-Pidal de Navascués au III^e Congrès international de généalogie et d'héraldique tenu à Madrid en 1955, c'est un plaisir pour moi que d'avoir l'occasion de pouvoir rendre hommage à un savantissime ami en l'honneur de ses quatre-vingt ans.

Don Faustino est lié à la Navarre et j'ai pensé qu'il serait peut-être utile de voir ensemble comment les armes de ce royaume ont été traitées au nord des Pyrénées, d'abord en Navarre même, et ensuite en France. En effet, ma nation respecta l'indépendance de la Navarre réduite à sa plus petite partie, les Castellans ayant conquis en 1512 le territoire méridional, sans aucun droit pour nous autres gens dépendants de la Couronne des rois de France et de Navarre.

C'est ainsi que le roi de France ne reconnaissait pas le roi d'Espagne comme roi de Navarre, de même qu'il n'admettait pas qu'il fut duc de Bourgogne, comte de Flandre, etc. Lorsque le Roi était chargé de conférer la Toison d'or à un Français, par délégation du roi madrilène, on se gardait bien

de lire les actes du chef souverain de l'ordre (en français d'ailleurs). Le Roi très chrétien se bornait à dire: "Le roi d'Espagne (ou le Roi catholique) vous a nommé chevalier...", etc., sans énumérer la liste des titres habituels, dont certains étaient imprononçables à la cour de France. Ce fut ainsi jusqu'en 1830 et sans aucun doute encore sous les autres régimes.¹

Mais commençons par le commencement.

I

Les armes de Navarre que nous connaissons ont été manifestement utilisées dès 1234, lors de l'arrivée sur le trône de Pampelune de Thibaud IV comte palatin de Champagne et de Brie. Thibaud le Chansonnier, on aime surnommer ainsi ce turbulent trouvère devenant roi Thibaud I^{er}, inaugura une nouvelle composition qui figure sur son sceau: un rais d'escarboucle fermé et besanté ou pommeté. L'apparition de ces armes de Navarre en couleurs figure dès l'été 1236 sur la cassette ou coffret de saint Louis qui est au Musée du Louvre: ces armes sont donc de gueules au rais d'escarboucle fermé et besanté (ou pommeté) d'or, mi-parti des armes de Champagne qui sont d'azur à la bande d'argent coticée d'or. Sur ce bel objet auquel j'ai pu donner une date précise et acceptée en France, le rais d'escarboucle fermé est cependant sans ces renflements qui lui donnent un aspect de chapelet, ce qui prouve que ceux-ci sont secondaires. On retrouve cette façon de le reproduire sur les écus de Navarre et les écus au mi-parti de Navarre-Champagne figurés sur des chapiteaux de la cathédrale de Tudèle, ce rais d'escarboucle s'étalant même sur les armes de Champagne à senestre de ce dernier écu! L'historien en l'honneur de qui a été réalisé ce volume l'a remarqué depuis longtemps. Le rais d'escarboucle est donc lui-même tout à fait secondaire à l'origine de ces armes, et il semble d'ailleurs assez commun sur divers écus peints ou sculptés du XII^e siècle. On peut donc légitimement estimer avec don Faustino que les armes de Navarre créées par Thibaud I^{er} sont donc de gueules

1.- Sur la question de la Toison d'or, je me permets d'attirer l'attention sur mon article démontrant qu'il ne peut y avoir deux ordres de ce nom qui soient légitimes. La seule Toison d'or légitime est celle d'Espagne: "Toison d'or ou Toisons d'or?", *Ordres et distinctions. Bulletin de la Société des amis du Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie*, Paris, 1996, n° 7, p.12-23.



Don Faustino Menéndez-Pidal de Navascués (a la izquierda) escuchando a Paul Adam -Éven, presidente de la Academia internacional de heráldica en una sesión, durante el III Congreso Internacional de Genealogía y Heráldica realizado en Madrid, en octubre de 1955 (colección H.P.).

plain à l'origine. Cette vacuité dans le décor se retrouvera dans d'autres rares familles de France comme les Albret et les Narbonne, ainsi qu'en Espagne, et c'est ainsi que le rais d'escarboucle fermé en prit de l'importance, avant que d'être en quelque sorte sacralisé par une légende. Je renvoie aux nombreuses pages écrites à ce sujet par don Faustino.

Nous trouvons en cette composition qui restera à la reine Jeanne de Navarre, femme de notre roi Philippe IV le Bel, la combinaison de deux champs habituels aux Français, gueules et azur, pouvant se voir sur nos vitraux de cathédrales au XIII^e siècle, les brisures du champ fleurdelisé pour les cadets, la doublure des vêtements de sacre, etc. Le problème est cependant de savoir quelle est la raison de ces armes de Navarre.²

2.- H. PINOTEAU, *Héraldique capétienne* ["les cahiers nobles" 6], Paris, 1956, t. 3, ch. Navarre; 3 tomes réimprimés en un seul: Paris, 1979, p. 131-140; avec les dessins de Claude Le Gallo, *L'Héraldique de saint Louis et de ses compagnons* [Les Cahiers Nobles" 27], Paris, 1966, p. 18-20 sur Thibaud I^{er}-IV; "La date de la cassette de saint Louis, été 1236?", communication à la Société nationale des Antiquaires de France le 27 avril 1978, imprimée tout au long dans *Cahiers d'héraldique*, Paris, 1983, n^o IV, p. 97-130, pl. 2-11 (Francis Salet trouvait mon point d'interrogation inutile). Au sujet de cet objet: *L'Œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, catalogue de l'exposition du Musée du Louvre, Paris, 1996, n^o 124, p. 360-363: "Coffret de saint Louis. Limoges. 1234-1237 (1236?)", reconnaissant la valeur de mon travail (les auteurs de la notice, Barbara Drake BOEHM et Michel PASTOUREAU, ont écrit que j'avais "magistralement repris l'ensemble du dossier"), 1234-1237 étant les dates extrêmes. Il est évident que les nombreux écus de la cassette forment un ensemble remarquablement cohérent et qu'on ne saurait affirmer qu'il s'agit là d'une composition fantaisiste, purement décorative et même tardive. Cet objet fut créé dans une brève période de paix à la cour, Thibaud s'étant calmé, et dut enfermer un traité. À la fin du siècle, on y mit des reliques de saint Louis IX. La question des armes de Navarre portées par le roi de France a été encore abordée dans mon dernier livre, *La Symbolique royale française. V^e-XVIII^e siècle*, La Roche-Rigault, 2004, p. 492-495 (par la suite *SRF*). Deux recueils de sceaux sont utiles: Martine DALLAS, *Les sceaux des rois et des régences* ["Corpus des sceaux français du Moyen Âge" 2], Paris, 1991, Philippe IV le Bel (n^o 85 ter, contre-sceau pour des actes relatifs à la Champagne, son épouse la reine de Navarre Jeanne étant comtesse de Champagne et de Brie, avec l'écu mi-parti de Navarre et de Champagne), n^o 90 bis, contre-sceau de Louis de France, roi de Navarre, fils aîné de Philippe IV le Bel (écu et ailettes de Navarre, la housse du cheval parti de France et de Navarre), n^{os} 91 bis et 92 bis (contre-sceaux du même, Louis X le Hutin, roi de France et de Navarre, avec l'écu de France sur un champ chargé du rais d'escarboucle), n^o 95 bis (contre-sceau analogue de Philippe V le Long), n^{os} 102 bis et 103 bis (contre-sceaux analogues de Charles IV le Bel, roi de France et de Navarre), et curieux n^o 105 (sceau du secret de ce dernier roi où l'écu de France est environné de 4 losanges aux armes de Navarre). Autre recueil: Faustino MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, Mikel RAMOS AGUIRE, Esperanza OCHOA DE OLZA EGUIRAUN, *Sellos medievales de Navarra*, Pampelune, 1995, où l'on retrouve entre autres les sceaux de Sanche VI le Sage

J'ai émis l'hypothèse, et don Faustino est du même avis, que ces armes furent fabriquées en France, probablement lors de la façon du sceau. Savait-on à Paris ce qui pouvait symboliser la Navarre? On répudia l'aigle de Sanche VII (lequel ne voulait d'ailleurs pas de son neveu Thibaud comme successeur), et de Sanche VI³, ni d'un écu renforcé par un rais d'escarboucle habituel, donc fleurdelisé, tel qu'il figurait sur le sceau équestre de ce dernier roi⁴. Il est même possible qu'on désira s'affranchir de ce que l'aigle pouvait représenter en Navarre si on le place dans le contexte évoqué dans le texte qui suivra (§ VI). Le champ de gueules montrait en quelque sorte le pouvoir souverain, et devant une telle vacuité de symbole, on le décora d'un rais d'escarboucle de nouvelle mode, simple renfort très complet de l'écu, en croix, sautoir et orle, les renflements n'étant que les entourages des rivets fixant ce renfort métallique sur l'écu. C'est là une première hypothèse. Le rais d'escarboucle figura d'ailleurs un moment sur l'écu aux pals d'Aragon et les deux premiers rois de Portugal eurent des écus héraldiques surchargés de renforts complexes.

Don Faustino a émis cependant la remarquable hypothèse que ces armes de gueules plain pouvaient venir de la littérature arthurienne et même venir de

(écu avec un rais d'escarboucle fleurdelisé), de Sanche VII le Fort (écu et housse de cheval avec l'aigle), des Thibaudiens, des Capétiens directs et des rois ultérieurs avec ceux des cadets et des bâtards. Ces sceaux ignorent les chaînes de Navarre. Il n'est pas inutile d'ajouter que le gisant de Philippe IV le Bel qui figurait sur le monument de son cœur dans la priorale Saint-Louis de Poissy, montrait le roi entouré de quatre écus, deux de France et deux de Navarre: Bibl. nat. de France, Estampes, Rés. Pe 11 c/ Fol., f° 49 (Henri BOUCHOT, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits* [de la Bibliothèque nationale], Paris, 1891, n° 4923; Jean ADHÉMAR, Gertrude DORDOR, *Les tombeaux de la collection Gaignières. dessins archéologiques du XVII^e siècle*, Paris, 1974, t. I, extrait de la *Gazette des beaux-arts*, p.104, n° 558); autre dessin: Bibl. nat. de France, Manuscrits, Collection Clairambault 632, f° 154 (H. BOUCHOT, *ibidem*, n° 7053; Alain ERLANDE-BRANDENBURG, "La priorale Saint-Louis de Poissy", *Bulletin monumental*, Paris, 1971, t. 129-II, p. 111, la tombe en place dès 1327, *ibidem*, p. 112). Le dessinateur a mis des chaînes! Reproduction gravée dans dom Bernard DE MONTFAUCON, *Les Monumens de la monarchie françoise*, Paris, 1730, t. 2, pl. XXXVII-2, texte p. 212. Robert, fils du même roi, était figuré avec les mêmes écus dans cette priorale.

3.- Au sujet de l'aigle voir le § VI.

4.- Sceau de Sanche VI: F. MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, "El escudo" dans *Símbolos de España*, Madrid, 1999, p. 143. Mais Sanche VI ayant un écu à rais d'escarboucle sur son sceau pouvait fort bien porter des armes à cette époque. il n'y a pas que les sceaux, et ceux-ci ne disent pas tout, loin de là! Ne pas le comprendre, ne serait-ce que pour les rois de France du XII^e siècle, mène à de retentissantes incompréhensions de la symbolique des Capétiens.

loin⁵. Ce qui nous enverrait à la découverte de chevaliers imaginaires ayant porté l'écu de gueules, et Gerard J. Brault nous offre des pistes de grand intérêt dans son *Early blazon*⁶: le Franc Gerin de la *Chanson de Roland* (v. 1619) a un écu vermeil, les "chevaliers rouges" sont fort nombreux en particulier chez Chrétien de Troyes et autres auteurs. Chrétien fit porter l'écu rouge à Cligès, à Lancelot, à Perceval... chevaliers parfois nouveaux ou agissant dans l'incognito. N'oublions pas que Thibaud était petit-fils de Marie comtesse de Champagne, fille de notre Louis VII, et d'Aliénor d'Aquitaine; or Marie fut protectrice de Chrétien de Troyes. D'où une hérédité romanesque de grande importance.

Il est par ailleurs imaginable que Thibaud prit plus simplement des armes dérivées de celles de son oncle Sanche VII. Car il évident que nous sommes beaucoup trop fixés sur des armes que l'on décrit d'argent à l'aigle de sable. *Et pourquoi Sanche VII n'aurait-il pas porté de gueules à l'aigle d'or?* La chose est tout à fait possible et cette combinaison des couleurs était d'ailleurs bien normale en Espagne, quand on pense aux armes de Castille et d'Aragon.

Si la chose est vraie, alors le rouge/gueules serait bien normal chez un descendant d'une lignée où l'on eut des ambitions impériales et de domination sur toute l'Espagne; un roi issu encore d'un "chevalier rouge"...

Le littéraire Thibaud n'aurait alors que changé de meuble.

5.- F. MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, "Sellos, signos y emblemas de los reyes de Navarra, desde el restaurador a los Teobaldos", *Príncipe de Viana*, Pampelune, 1988, annexe 8 ["Primer Congreso general de historia de Navarra" 3 Comunicaciones Edad Media], p.115; dans "El Escudo", (cf. n. 4), l'auteur disserte sur l'importance du gueules dans la symbolique navarraise, venant de loin selon l'Aragonais Jerónimo Zurita.

6.- Oxford, 1972, p. 29, 30, 33, et p. 54 la question est posée sur la connexion possible entre les armes d'Albret et celles de Perceval. À ce sujet voir l'excellent article de Michel PASTOUREAU, "De gueules plain. Perceval et les origines héraldiques de la maison d'Albret", *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 1990-1991, Paris, 1992, n°s 60-61, p. 63-80, pl. VIII-IX. le sire d'Albret serait un nouveau Perceval à la fin du XIII^e siècle, mais il faut bien reconnaître que Thibaud le Chansonnier fut sans doute antérieur dans cette prise des armes de Perceval.

Ce sont ces armes qui passèrent, sans la Champagne, aux derniers Capétiens directs (le roi de France ne pouvait se dire comte de Champagne et de Brie, car c'étaient deux fiefs du royaume), puis aux rois de la maison d'Évreux, et enfin à leurs descendants jusqu'aux Albret. Et c'est sur un écu à ces armes, mais bien solide celui-ci, que le roi de Navarre était élevé par douze Grands lors de ses sacre et couronnement.

On trouve en France une excellente représentation des armes de Navarre qui ne peut laisser place à aucune contestation sur la nature du rais d'escarboucle besanté comme on pouvait l'écrire dans les armoriaux de la fin du XIII^e siècle. Il ne s'agit pas d'une gravure de sceau ou d'une peinture de manuscrit ou même d'un vitrail, mais bien d'une peinture murale du château de Ravel en Auvergne (actuellement Puy-de-Dôme) où l'écu a 80 cm de haut. En effet on peut admirer en ce château une fresque héraldique où figurent en premier lieu les écus de Philippe IV le Bel (dans un coin, sans doute reflet de sa position dans la grand-chambre du parlement de Paris), du roi d'Angleterre Édouard I^{er} (mari de Marguerite, sœur de Philippe IV le Bel), de Louis (X) le Hutin, roi de Navarre (fils aîné de Philippe IV le Bel), de Charles comte de Valois (frère du même), de ... (illisible), de Louis comte d'Évreux (demi-frère du même), de Robert comte de Clermont (dernier fils de saint Louis IX et auteur des Bourbons), etc. En 15^e position, on retrouve Louis (X) le Hutin comme comte de Champagne avec les seules armes de ce fief qui ne pouvaient être jointes aux armes de France, etc.

Contrairement à ce qu'écrivait Madeleine Laloy en 1957, cet écu mi-parti de France et Navarre ne saurait être celui de Jeanne, femme de Philippe IV le Bel (elle portait mi-parti de Navarre et de Champagne), décédée en 1305, mais bien celui de son fils aîné Louis, roi de Navarre dès 1305. Comme il y a les armes de France pour commencer la frise, donc celles du père, Philippe IV le Bel, l'écu de Louis de France, roi de Navarre, est relatif à la période 1305-1314, cette dernière date étant celle de la mort de Philippe IV le Bel et de l'avènement de Louis X le Hutin comme roi de France. On sait qu'il garda cet écu mi-parti

de France et de Navarre⁷. La qualité de la peinture montre que chaque renflement jaune du rais d'escarboucle est chargé d'un mince cercle rouge qui enferme la tête jaune du rivet. Nous sommes donc bien en face d'un renfort de l'écu.

II

Je n'écrirais presque rien ici des armes portées par les Évreux, les Aragon, les Foix et les Albret. Les armoiries navarraises se compliquèrent de nombreux quartiers comme je l'ai écrit dans *l'Héraldique capétienne*. Les sceaux en sont les témoins, de même que la jolie peinture montrant Henri II d'Albret, roi de Navarre, tenant une marguerite en l'honneur de son épouse, Marguerite de France, sœur de notre roi François I^{er}. A ses pieds l'écu royal sous une couronne ouverte, arbore les 6 quartiers (3 en chef et 3 en pointe) de Navarre (curieux rais d'escarboucle !), d'Albret (l'écartelé de France et de gueules plain), de Foix, de Béarn (les vaches issantes de la ligne de séparation du quartier suivant), d'Évreux (3 fleurs de lis et bande commençant en haut par un compon de gueules), et de l'écartelé en sautoir d' Aragon, de Castille et de Léon, un écu de Bigorre (2 léopards au lieu de lions léopardés) étant placé sur le tout des quartiers 1,2,4,5⁸.

On trouvera dans l'indispensable ouvrage de Paul La Plagne Barris, *Sceaux gascons du Moyen Âge*, l'essentiel sur les sceaux des rois de Navarre après 1512⁹. Abandonné depuis Jean d'Aragon jusqu'à Henri II compris, le

7.- Dès 1957 j'ai averti M. Laloy de sa datation erronée de la fresque (1299/1301-1303), ce que j'ai imprimé en 1966 dans *l'Héraldique de saint Louis et de ses compagnons*, p. 20. Christian DE MÉRINDOL a suivi mon idée: *La Maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, t. 2 *Les décors peints. Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France*, Pont-Saint-Esprit, 2001, p. 368-371. C. de MÉRINDOL a de même compris la qualité de cette peinture que j'ai publiée en couleurs dans *SRF*, pl. V bas.

8.- Du roi Henri, *Initiatore instruction en la religion chrestienne*, Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096, f^o 1, peint vers 1527.

9.- Ouvrage publié à Paris et Auch, en 3 tomes de 1888 à 1892. L'auteur donne les dessins des sceaux et contre-sceaux depuis Thibaut (ainsi écrit) I^{er}. Il prend les Capétiens directs, les Évreux, Jean d'Aragon (n^o 126), Jean III d'Albret (n^o 127), Catherine de Foix son épouse (n^o 129), Henri II d'Albret (n^o 130), Antoine de Bourbon (n^o 131), Henri III de Bourbon (n^o 132) et sa sœur Catherine (n^o 133), puis en supplément les sceaux de majesté d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret assis côte à côte (n^o 762), puis de Jeanne toute seule (n^o 763), et enfin d'Henri III assez jeune (n^o 764).



Frontispice d'André Favyn, Histoire de Navarre,
Paris, 1612, gravé par Leonard Gaultier
(Photographie Bibliothèque nationale de France)

sceau de majesté fut ressuscité par Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et la reine Jeanne III son épouse. La composition comportait le ou les souverains sous le dais¹⁰, portant couronne ouverte et sceptres (Henri III ayant une main de justice), ainsi que neuf écus couronnés rangés tout autour: de dextre vers senestre, pour le couple: Navarre, Foix, Évreux, Armagnac et Rodez en parti (ces deux en écartelé sur les sceaux armoriaux), l'écartelé en sautoir d'Aragon, Castille, Léon sans couronne et posé à plomb, en bas, dans l'axe, Bigorre, Albret (avec France aux 1 et 4 de l'écartelé), Béarn et Bourbon (le duc de Vendôme étant chef de la maison de Bourbon). Pour Jeanne III seule, Navarre, Foix, Évreux, Armagnac et Rodez, l'écartelé en sautoir (au même endroit), Bigorre, Albret, Bourbon et Béarn. Les écus d'Henri III sont illisibles, mais rangés de même.

On retrouvera les descriptions de ces sceaux, contre-sceaux, et sceaux de juridiction dans l'ouvrage de Paul Raymond, *Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées*¹¹. On constatera qu'Antoine et Henri III porteront parfois un simple écartelé de Navarre et de Bourbon sous couronne ouverte, puis fermée, et avec le collier de Saint-Michel. Des sceaux montreront cependant des compositions beaucoup plus compliquées, telles que j'ai pu les recenser dans *l'Héraldique capétienne*¹².

10.- François II et Marie Stuart avaient déjà été mis ainsi, en tant que roi et reine d'Écosse, d'abord comme dauphin et dauphine de France, puis comme roi et reine de France. Cf. *SRF*, p. 498 (roi de France), 602 (dauphin).

11.- Pau, 1874.

12.- Éd. 1979, p. 140 d'après les sceaux en papier collés sur cire (ou en placards) Bibl. nat. de France, Manuscrits, Collection Clairambault 142, p. 2909/78 et 79: tiercé en pal de Béarn coupé de l'écartelé Armagnac-Rodez, d'Évreux et de l'écartelé en sautoir d'Aragon, Castille et Léon; au chef parti de 3 traits, de Navarre, de Bourbon, d'Albret (l'écartelé), et d'Aragon (au lieu de Foix!); sur le tout un écu de Bigorre. Couronne fermée. On trouvera des descriptions de sceaux dans G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1886, n^{os} 664-6675, allant des rois de la maison d'Évreux à Henri III en passant par les Albret. On trouvera dans le "Père Anselme", *Histoire ... de la maison royale de France*, Paris, 1726, t.1, p. p. 143 et 144 les armes complexes d'Antoine et de Jeanne, Foix étant ressuscité en créant un quartier écartelé de Foix et de Béarn.

III

En 1589 le roi de Navarre Henri III¹³ devint automatiquement Henri IV roi de France. Son sceau de majesté français, eut un contre-sceau ne montrant que l'écu de France couronné et tenu par deux anges. Un cachet a le même écu couronné et avec le collier de Saint-Michel; il fut donc fabriqué avant le sacre¹⁴. Henri IV/III eut cependant un sceau de majesté pour la Navarre où il paraît assis sur des sphinx femelles (en place depuis Jeanne III d'Albret), couronné sous le dais, tenant épée et court sceptre; la légende en latin conserve tous ses titres¹⁵. J'ignore le contre-sceau. Louis XIII eut un sceau navarrais en 1616: le roi en majesté siégeant sous un dais y tient une épée; au contre-sceau un écu écartelé de France et de Navarre, couronné et environné du collier de Saint-Michel, qui devait lui venir de son père¹⁶.

En 1620, Louis XIII légitime roi de Navarre, unit à jamais ce royaume à la Couronne de France, et dans la pratique il ne s'agira que de la partie résiduelle au nord des Pyrénées. Cette union respectera l'indépendance de la Navarre, mais ses états seront transférés à Pau, "capitale" de la souveraineté de

13.- Henri III roi de Navarre était chef de la maison de Bourbon, duc de Vendôme, etc...portant les pleines armes de Bourbon (de France au bâton alaisé et péri en bande de gueules), mais ne se disait que très rarement Bourbon. Depuis la royauté de son père, le nom avait forcément disparu, et Henri III de Navarre puis IV de France, ne signa que de son prénom, *Henry*. Il faut aussi faire comprendre à des étrangers que les armes de Bourbon sont bien celles de France brisées de la bande de gueules devenue bâton alaisé et péri en bande, et qu'on ne saurait baptiser de Bourbon les pleines armes de France. Les armes de France à la bordure de gueules, portées par les descendants de Philippe de France, duc d'Anjou, devenu Philippe V roi d'Espagne, ne sont de Bourbon que par la prise de ce nom par ceux-ci.

14.- DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, n° 106 pour le sceau de majesté et le contre-sceau; le cachet n'a pas le Saint-Esprit en 1591, le roi n'ayant pas été sacré et n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit (1594).

15.- Gustave BASCLE DE GRÈZE, *Le trésor de Pau, archives du château d'Henri IV*, Pau, 1851, pl. n° 12, reproduit dans *SFR*, p.599. La légende en latin abrège les titres de roi de France (ou mieux des Francs) et de Navarre, seigneur de Béarn, duc de Vendôme et d'Albret, comte de Foix et d'Armagnac, vicomte de Limoges, mais il est évident que le roi fut obligé de remettre l'administration des fiefs français à la Couronne.

16.- DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, n°s 109 et 109 bis. Exemplaire resté en France d'un traité avec l'Espagne au sujet des limites des Aldudes (vallée des Pyrénées actuellement en Pyrénées-Atlantiques, anciennement Basses-Pyrénées), Tours, 16 avril 1616. La Navarre a son rais d'escarboucle normal. La légende latine est presque entièrement effacée.

Béarn, vicomté française dont le seigneur avait "oublié" de prêter hommage au Roi dès 1347, ce qui était une des désolantes conséquences de la Guerre de Cent ans¹⁷. La Chancellerie de Navarre disparaîtra. Le sceau de majesté n'évoquera plus la Navarre que par son nom mis dans la légende donnant les titres du roi, texte dès lors en français, et les contre-sceaux du sceau de majesté de nos rois ne montreront que l'écu de France couronné, tenu par les deux anges, et, enfin, sous Louis XV, environné des colliers des deux ordres, Saint-Michel et Saint-Esprit¹⁸.

Les cachets du roi garderont parfois les armes de Navarre à senestre de celles de France, mais le dernier de la série sera celui de Louis XIV en 1687¹⁹. Catherine, sœur d'Henri IV, eut sur un sceau de 1591 l'écu en losange parti de France et de Navarre sous une couronne ouverte, et Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, fille d'Henri IV et femme de Charles I^{er}, eut aussi les armes de Navarre dans son contre-sceau²⁰. Par contre les tapis-

17.- L'édit d'union commence ainsi: "Lovis par la grace de Diev roy de France et de Navarre, seigneur souverain de Bearn". Le Roi unit à sa Couronne de France la Couronne de Navarre. et le "païs souverain de Bearn", y ajoutant l'Audore (sic) et le Donnesan. Pau, octobre 1620. Signé *Louis* et *De Lomenie* (secrétaire d'État), avec le grand sceau des armes de Sa Majesté en cire verte pendant. Au replis le "Visa", etc. Cet acte du 19 fut enregistré le 20 au Conseil de Pau (Bibl. nat. de France, Actes Royaux, *Inventaire* F 23610, après l'acte 559). On peut se demander si c'est réellement le sceau de majesté qui fut mis avec le "Visa", ou un sceau de remplacement. Et par qui? Le garde des sceaux se nommait Guillaume du Vair, évêque comte de Lisieux, et fut garde des sceaux de France en 1616, puis de 1617 à sa mort en 1621, qui eut lieu près du Roi, et en Agenais, lors de la campagne qui suivit celle de 1620. Il était normal que le chancelier ou le garde des sceaux en absence du premier, suive le Roi. Or depuis 1606, à la mort du chancelier de Navarre, le calviniste Soffrey de Callignon, la charge de chancelier de ce royaume fut unie à celle du chancelier de France, et la Chancellerie de Navarre devint cour souveraine de (Basse-) Navarre sous la présidence du vice-chancelier. Puis en 1620 et 1624, cette Chancellerie fut unie au Conseil souverain de Béarn, d'où la création du Parlement de Navarre à Pau. Cf. le livre du dr Clément Urrutibéhéty cité plus loin. François DU CHESNE, *Histoire des chanceliers et des gardes des sceaux de France*, Paris, 1699: du Vair à Villeneuve-leRoi -actuellement en Val-de-Marne-, annonce en juin 1620 qu'il part au voyage du Roi le 5 juillet suivant, p. 724.

18.- J'ai expliqué toutes ces questions dans *SRF*, p. 492-495.

19.- *Ibidem*, p.494. Le roi en ses correspondances avec les étrangers avait intérêt à maintenir ses droits navarrais.

20.- Sceau de Catherine dans P. LA PLAGNE BARRIS, *Sceaux gascons du Moyen Âge*, n° 133: l'écu en losange de France-Navarre est inscrit dans un ovale. Sceau et contre-sceau d'Henriette-Marie dans J.H. & R.V. PINCHES, *The royal heraldry of England*, Londres, 1974 (livre plein d'erreurs), p. 174: au sceau la

series fleurdelisées dites chancelleries, offertes par le Roi aux chanceliers et gardes des sceaux de France, étaient toujours ornées des armoiries comportant les écus de France et de Navarre, le chancelier de France l'étant aussi de Navarre, sans avoir de sceau particulier²¹.

On connaît un sceau en papier collé sur cire (en placard) sur une ordonnance d'Henri IV (Paris, 1598) où l'écu complexe décrit ci-dessus, n. 12, pour Henri III de Navarre, est un peu différent; dans le chef, les quartiers de Navarre et de Bourbon sont changés en: de France et de Navarre, etc. ce qui est plus normal²²: Il y a aussi les sceaux de juridiction. Le Conseil souverain de Béarn siégeant à Pau utilisa un écu écartelé au 1 de Navarre, au 2 et 3 de France, au 4 de Béarn, armes reprises par le Parlement de Navarre²³.

Quant aux monnaies de notre Henri IV il suffit de consulter les bons auteurs comme Jean Duplessy²⁴ qui nous montre des pièces frappées à Saint-Palais, à Pau, à Morlaas: des écus, quarts d'écus, douzains et sizains montrant des armes assez diverses: parti de France et de Navarre; parti de France et d'un coupé de Navarre et de Béarn, écartelé de France et de Navarre, écartelé de France et de Béarn. Louis XIII fait de même, mais plus rarement. Louis XIV copie et invente même de France coupé d'un parti de Navarre et de Béarn mis dans un écu circulaire, et pendant qu'il y était, un écartelé de France, de Bourgogne moderne, de Bourgogne ancien et de Navarre²⁵!

reine est debout sous un dais avec ses insignes du pouvoir, est accompagnée des écus de Grande-Bretagne et de France; au contre-sceau, l'écu en losange est parti, au 1 des armes de Grande-Bretagne, au 2 parti de France et de Navarre, le rais d'escarboucle rectangulaire dans une surface triangulaire; un lion couronné et un ange vêtu d'une cotte fleurdelisée figurent de part et d'autre de l'écu.

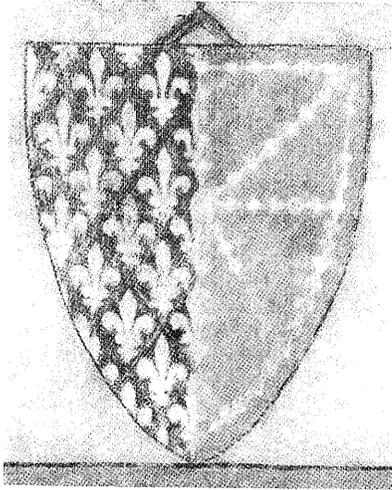
21.- Le Roi accordait des tapisseries fleurdelisées au chancelier et au garde des sceaux en l'absence de ce dernier, et ces chancelleries étaient faites pour décorer les murs de leur résidence. Ces grands officiers étaient d'ailleurs les seuls à avoir chez eux des tapisseries fleurdelisées.

22.- P. RAYMOND, *Sceaux... Basses-Pyrénées*, n° 658.

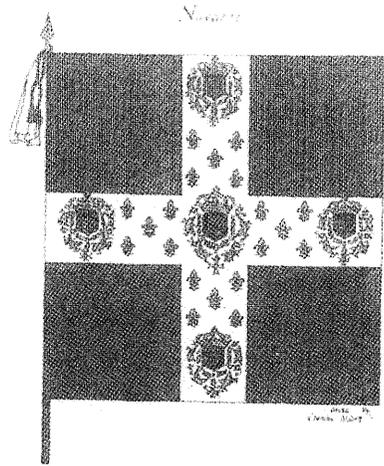
23.- P. RAYMOND, *Sceaux... Basses-Pyrénées*, n° 263 de 1609 et n° 677 de 1639. La Chambre des comptes de Navarre utilisa plutôt l'écu parti, au 1 de France, au 2 coupé de Navarre et de Béarn. Etc. Cf. p. 354-351.

24.- Jean DUPLESSY, *Les Monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, t. 2 *François I^{er}-Louis XVI*, Paris, Maastricht, 1989, monnaies d'Henri IV.

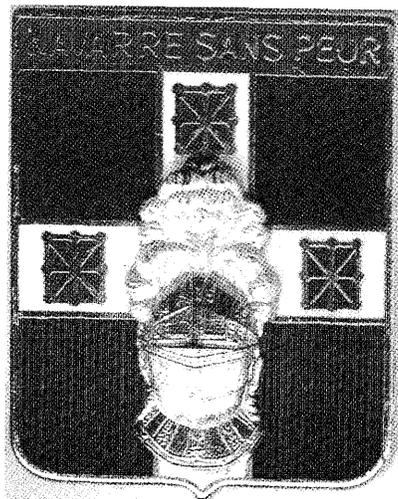
25.- Il vaut mieux dire: issu de France des ducs de la deuxième maison et issu de France des ducs de la première maison.



Écu de Louis X le Hutin, roi de Navarre, 1305-1314, fresque du château de Ravel, Puy-de-Dôme. Les renflements du rais d'escarboucle étaient traversés par les rivets fixant ce renfort à l'écu ((C) Photothèque du CRDP d'Auvergne)



Drapeau d'ordonnance du régiment d'infanterie de Navarre vers le milieu du XVIII^e siècle d'après le colonel (maintenant général) Michel Hanotaux, dans La Sabretache et Barbié de Preaudeau, Navarre...



Insigne du 5^e. Régiment d'infanterie dissous en 1997: il s'inspire du drapeau d'ordonnance et l'une des armes de Navarre simplifiées est cachée par une heaume d'or emplumé (collection A.P.).

C'est avec Louis XV qu'apparaissent les chaînes de Navarre sur les monnaies, le roi se tenant à deux écus elliptiques de France et de Navarre côte à côte. Mais on verra des écus écartelés de France et de Navarre avec le rais d'escarboucle. Louis XVI utilisera aussi les chaînes.

Du côté des fers de reliures²⁶, on constate qu'Henri IV prit deux écus de France et de Navarre côte à côte, imitant ainsi Henri III roi de France et de Pologne. Chaque écu pouvait avoir sa couronne particulière, mais une grande couronne coiffait le tout. Deux fers de reliure montrent le rais d'escarboucle, mais on se rallia aux chaînes qui furent passées en double orle. Louis XIII copia et ne prit plus que la grande couronne. Louis XIV fit de même. On connaît un fer avec les écus de France et Navarre de forme classique, et un autre où les écus sont elliptiques. Le Roi-Soleil se contenta finalement du seul écu de France qu'il mit circulaire, donc comme un globe du monde frappé des trois fleurs de lis, mais il utilisa aussi l'écu elliptique. Louis XV ne prit jamais les armes de Navarre et Louis XVI eut quand même un fer où les écus de France et de Navarre étaient elliptiques. Louis XVIII, Charles X et Henri V négligèrent la Navarre.

Pierre Gaucher (dit Scévole III) de Sainte-Marthe, seigneur de Méré (1618-1690), conseiller d'État, historiographe de France, généalogiste, dans une œuvre manuscrite au sujet *Des origines des maisons souveraines* se fait l'écho du désintérêt de Louis XIII et de Louis XIV pour les armes de Navarre (Paris, 1685)²⁷.

Il est certain que les planches gravées de Léonard Gaultier dans *Le tableau des armoiries de la France* de Philippe Moreau (Paris, 1609) et dans l'*Histoire*

26.- Docteur Eugène OLIVIER, Georges HERMAL, capitaine [comte] R[obert] DE ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris, 1933, t. 25 pour les rois, reines, etc.

27.- Bibl. nat. de France, ms. fr. 20172, f° 7: une gravure de 1685 est collée en tête du chapitre sur la France avec la grande composition de Moreau et une note marginale dit: "Il faut faire une autre planche parce que le Roy ne veult plus que l'on luy présente aucun ouvrage avec ses armes de Navarre", et le texte lui-même dit (f° 95) au sujet de Louis XIII: "mais son fils Louis XIII, surnommé le Grand, a quitté les armes de Navarre et a seulement gardé le titre". Chose curieuse quand y pense, avec des monnaies et sans doute bien d'autres monuments gardant les chaînes.

généalogique de la maison de France (Paris, 1628) des frères jumeaux (Gaucher dit) Scévole (II) et Louis de Sainte-Marthe, ne comportent que les seules armes de France (écu, bannières des anges), alors que Pierre Firens met deux écus aux armes de France et de Navarre, qui se retrouvent sur les bannières des deux anges²⁸. Aux notices relatives à Henri IV et Louis XIII, les frères jumeaux donnent bien cependant deux écus sous une seule couronne.

Les auteurs français montrant les grandes armoiries oublieront souvent la Navarre. Mais dans le grand armorial manuscrit de l'ordre du Saint-Esprit sous le Roi-Soleil on peut voir les armes des rois Bourbons avec la Navarre, et dans l'œuvre gravée de François de La Pointe, *Création des chevaliers de l'O. du S. Esprit faits par Louis-le-Grand, ou armorial historique des chevaliers de l'ordre...dédié au Roi*, Paris, 1689, pl. 1, on retrouve la Navarre sur l'écu senestre, le tabard de l'ange du même côté et sur la bannière qu'il porte²⁹. Les lambrequins du heaume étaient normalement de gueules et d'or à senestre, côté Navarre.

Dans la troisième édition du "Père Anselme"³⁰ les notices des rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV sont ornées d'un écu parti de France et de Navarre, les chaînes étant simple (pas en double orle) et sans pierre de sinople au centre. Ces armes seront popularisées dans une image de la tristement fameuse *Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot, c'est-à-dire dans le *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication. Blason ou art héraldique*, Paris, 1763, 2^e livraison, 1^{re} partie, pl. XV.

28.- *SRF*, p. 428 montre la gravure de Firens qui figure dans la collection de l'abbé de Marolle; p. 489 sont reproduites les deux gravures de L. Gaultier. Gilles-André DE LA ROCQUE publiera *Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon et de ses alliances*, gravé par Pierre Firens, Paris, 1626: les deux écus de France et de Navarre sont sous une couronne et environnés des colliers.

29.- Arch. nat., MM 841 (AE II 908): *Nobiliaire des chevaliers du Sant Esprit*. Cf. *SRF*, p.588 pour la gravure de La Pointe.

30.- La troisième édition de *l'Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France...*, Paris, 1726 etc., n'a jamais été vue par le ce religieux, déjà décédé, et fut l'œuvre de trois continuateurs. Au t. 1 les rois Bourbons ont l'écu décrit ci-dessus.

Il est curieux de voir qu'en France on suivit la mode navarraise avec les chaînes alors qu'un auteur comme Charles de Grassaille en son *Regalium Franciae libri duo* (Paris, 1545, p. 23) déclare que "*Rex Navarre habet in campo rubeo ex carbunculum pommetatum ex auro*". En 1581, Hiérome de Baradonnait le dessin de l'écu de Navarre avec le rais d'escarboucle fermé, dont la description était: "De gueulles, au rais d'Escarboucle acollé & pommeté d'or"³¹". Or en 1612, le jeune Louis XIII régnant depuis peu, l'imaginatif André Favyn disserta sur les armoiries navarraises en son *Histoire de Navarre* parue à Paris. La page de titre si bien gravée nous montre l'écu de Navarre avec les chaînes sans aucune pierre dite escarboucle, de sinople, en son centre (cf. p. 617-618). L'écu couronné est tenu par deux anges. Celui de dextre y tient une bannière aux premières armes du royaume, donc celles de Garcia Ximénes, roi qui eut une vision céleste en 716. Ces armes seraient d'or au chêne de sinople et au chef aussi d'or chargé d'une croix tréflée de gueules (p.54-55). Celui de senestre y tient une bannière d'azur à la croix tréflée d'argent, donc aux armes du Inigo Ximénes Arista, apportées par un ange en 850? (p. 102-103). Autour de l'écu figure le collier de l'ordre de Notre-Dame du Lis fondé en 1036 par Garcia de Nagera (p.146-147)...Nous sommes donc ici en plein délire, et l'auteur d'énumérer la dernière légende, le dernier changement héraldique avec les chaînes prises par le roi Sanche VII en 1212 (p.241)³².

Les Navarrais qui ignoraient encore vers 1570 les chaînes dans le *Libro de armería del reino de Navarra*³³, se mirent à les sacraliser. L'on vit même un érudit Navarrais du nord (il était de Mauléon), Arnaud d'Oihenart, ne pas réussir à

31.- Lyon, et p. 202, ajoutant: "Quelques vns disent qu'elle [mais le rais est bien au masculin] est pointee ou pommetee de synople", mais les Navarrais n'ont pas toujours mis une pierre de sinople en cœur de cette figure, dont les pommettes n'ont jamais été ainsi coloriées.

32.- Tout n'est pas nul en ce livre et j'y trouve quelques bons renseignements sur des questions contemporaines. A. FAVYN, *Le Théâtre d'honneur et de chevalerie...*, Paris, 1620, t. 2, p. 1107, 1124 continuera ses affirmations fantaisistes sur l'ordre de N.-D. du Lis copié sur l'ordre de l'Étoile fondé par Robert II le Pieux!

33.- Plusieurs fois publié en couleurs, cet armorial est en quelque sorte la dernière édition d'une collection d'armes connues à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e. C'est d'ailleurs une copie d'un original perdu. Cf. pour faire court, l'éd. par Faustino Menéndez Pidal et Juan José Martinena, Pampelune, 2002.

convaincre un érudit du sud (le père Moret) de l'inexistence des chaînes à l'origine des armes de Navarre; il eut même l'interdiction de venir consulter à Pampelune les archives de la Chambre de comptes³⁴.

Peu utilisées par le pouvoir central, les armes de Navarre restèrent quand même présentes dans bien des ouvrages d'héraldique et de généalogie. Et d'ailleurs, au tout début du XVII^e siècle, lors de la reconstruction de la marine de guerre, il nous est bien dit que le pavillon royal qui était blanc et fleurdéli-sé d'or, était chargé des armes de France et de Navarre, avec couronne, anges et colliers³⁵. Mais cela fut semble-t-il éphémère.

On lira avec intérêt le livre du docteur Clément Urrutibéhéty sur *La Basse-Navarre, héritière du royaume de Navarre* (Biarritz, 1999) qui donne beaucoup de renseignements utiles sur la période de l'Ancien Régime.

IV

À l'automne 1789, l'Assemblée nationale constituante se mit à discuter du titre de Louis XVI qui variait selon les actes: roi de France et de Navarre; roi de France et de Navarre, souverain de Béarn; roi de France et de Navarre, dauphin de Viennois, comte de Diois et de Valentinois; roi de France et de Navarre, comte de Provence, de Forcalquier et des terres adjacentes... On voulut une France unitaire, sans aucun souvenir de fiefs, et avec anéantissement (sans le dire) de toute réclamation ultérieure de l'empereur élu des Romains, roi de Germanie, sur des terres devenues bien françaises depuis des siècles. Pour des questions philosophico-politiques on désira: Louis XVI roi des Français. C'est alors que certains proposèrent: et des Provençaux et des Corses. Le syndic député des états de Navarre fit savoir à l'assemblée continuatrice des États généraux de France, qu'il fallait ajouter: et des Navarrais, puisque ceux-ci n'étaient pas Français et donc pas représentés en cette Assemblée. Celle-ci

34.- Cet érudit est l'auteur de la *Notitia utriusque Vasconiae...*, Paris, 1637. Il mourut en 1668.

35.- *SRF*, p. 659-660, 668: en cette dernière p. sont mentionnés des manuscrits de vers 1670 où le pavillon royal est rouge avec les armes de France et de Navarre, ce qui laisse entendre un pavillon pour la galère dite *Réale*.

passa outre en déclarant que les gens ne désirant pas être ou rester Français n'avaient qu'à se séparer du royaume. Le 12 octobre 1789 on décréta donc: roi des Français, et dès le 6 novembre le roi se titra en tête des lois promulguant les décrets de l'assemblée: *Louis, par la grace de Dieu, et par la loi constitutionnelle de l'état, Roi des Français*. Le sceau de majesté avec la nouvelle titulature fut utilisé dès le 19 février 1790 comme j'ai pu le découvrir aux Archives nationales, le contre-sceau restant le même, écu de France, couronne, anges et colliers, et ce jusqu'en août 1792, bien que le roi ait détruit l'héraldique en juin 1790³⁶.

Il n'y eut aucune difficulté sur place, malgré les remontrances du parlement de Pau, etc., et les Navarrais se fondirent dans la nation française découpée en départements, et donc dans celui des Basses-Pyrénées, qui devint Pyrénées-Atlantiques en 1969³⁷.

En émigration, Louis XVIII se titra roi de France et de Navarre (1795), titre qu'il garda en montant sur le trône en 1814. Le contre-sceau du sceau de majesté qui servit aussi à Charles X (la légende modifiée) offrit une nouvelle composition: l'écu parti de France et de Navarre, la couronne, les colliers, le sceptre fleurdelisé à son sommet, et la main de justice. Les cachets du Roi et des juridictions et des administrations ne portaient que les armes de France. On lira tout ceci dans *Le Chaos français et ses signes*, ch. V.

La tête de la nouvelle masse de l'huissier de l'ordre du Saint-Esprit fut décorée de la composition du contre-sceau du sceau de majesté (Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie). Mais l'artisan était le même. On verra au Palais du Tau de Reims la masse de la Chancellerie et une

36.- H. PINOTEAU, *Le Chaos français et ses signes*, La Roche-Rigault, 1998. J'ai fait pour ce livre des recherches qui auraient dû être faites depuis longtemps par érudits et fonctionnaires. Le 30 novembre 1789, l'assemblée décréta que "l'isle de corse fait partie de l'empire français", ce qui fut promulgué par le Roi le... janvier 1790, sans quantième, le terme d'empire étant à la mode depuis quelques années.

37.- C. URRUTIBÉHÉTY, *La Basse-Navarre...*, p. 510: assemblée générale des habitants de Saint-Palais, "capitale de la Navarre" en date du 22 novembre 1789; se félicitant "de pouvoir s'unir à la France devenue libre" (sic) ils prêtent serment à la France et au roi des français, adhérant à tous les décrets de l'Assemblée nationale.

porte du carrosse du sacre de Charles X où figurent les armes de Navarre. Lors de cette cérémonie les armes de Navarre décoraient aussi la cathédrale. Le tapis de la salle du trône des Tuileries avait les armes de Navarre de même que le coffret des sceaux royaux. Etc.

L'Armorial général de la Chambre des pairs parut sous forme de livraisons dès 1822. En sa pl. 1 figurent les grandes armoiries du Roi avec l'écu parti de France et de Navarre, l'ange senestre avec cotte d'armes et bannière de Navarre³⁸. L'album officiel du sacre de Charles X montre les armes de Navarre dans ses gravures.

Les drapeaux de l'armée ignoraient cependant les armes de Navarre qui n'étaient vues qu'en de rares endroits de l'équipement de la Maison militaire du Roi³⁹. Lors de la chute de la monarchie légitime en 1830, la symbolique navarraise était devenue évanescence.

N'oublions pas deux points d'intérêt survenus au XIX^e siècle:

1.- C'est grâce à Joseph-Napoléon roi d'Espagne et des Indes (intrus, je le concède) que les armes de Navarre eurent enfin une place honorable dans les armes d'Espagne (1808/1809).

38.- L'armorial parut tout d'abord avec la mention "par M. le chev^{er} de Saint-Allais", autrement dit Nicolas Viton (ou Vitton) dit de Saint-Allais, généalogiste connu (1773-1842), et déclaré "exécuté par M. Lefèvre, graveur de Son Altesse Royale Mme la Duchesse de Berry". Ce Lefèvre était aussi graveur de la Chambre des pairs et de l'ordre souverain de Saint-Jean; il se nommerait Achille-Désiré (1798-1864), mais il ne serait que le directeur du travail, le dessinateur étant Bisson; il y eut plusieurs graveurs. Saint-Allais abandonna et fut remplacé par Jean-Baptiste-Pierre Jullien dit le chevalier de Courcelles, autre auteur connu (1759-1834). Ce magistrat fait chevalier de l'ordre pontifical de l'Éperon d'or acheta la même année le cabinet des titres de Saint-Allais, et publia avec lui. J'ai publié dans *Le Chaos français et ses signes*, p. 214, la gravure des grandes armoiries royales.

39.- Pierre CHARRIÉ, *Drapeaux et étendards du XIX^e siècle*, Paris, 1992; Liliane et Fred FUNCKEN, *L'Uniforme et les armes des soldats du XIX^e siècle*, t. 1 1814-1850: *France, Grande-Bretagne, Allemagne. L'infanterie, la cavalerie, le génie et l'artillerie*, Tournai, 1981. Sur leur magnifique costume les gardes de la manche arboraient les écus de France et de Navarre, que l'on retrouvait sur les tabliers de certaines trompettes, comme celles des mousquetaires, sur les timbales des grenadiers à cheval, etc...

2.- C'est grâce à Isabelle II, reine (point légitime pour les carlistes) des Espagnes, et à sa mère, gouvernante du royaume, que la Navarre ne fut plus royaume, devenant une simple province avec privilèges (1836/1839).

Le roi très chrétien de France n'était plus sur son trône depuis 1830, aucun souverain ne pouvait plus dès lors faire mémoire de l'ancien royaume dans une titulature.

V

De nos jours il faut découvrir des écus de Navarre sur les frontons de pelote basque et en bien d'autres endroits de l'ancienne Navarre septentrionale, spécialement vers l'ancienne capitale, Saint-Pied-de-Port et à Saint-Palais qui lui succéda⁴⁰. C'est par ailleurs un abus manifeste que de voir les armes du Pays Basque ornées de celles de Navarre en première position. Cet écu complexe manifeste une sorte d'annexion symbolique, l'ancien royaume n'ayant jamais rien eu de basque. Il y a là une volonté politique que l'on ne peut que dénoncer. Je renvoie aux œuvres du grand historien navarrais Jaime del Burgo qui me fit l'honneur de me les envoyer⁴¹.

Amie de l'histoire et des traditions, l'Armée française a conservé durant longtemps un 5^e régiment d'infanterie que l'on savait fort bien être celui de Navarre⁴². En effet, depuis Henri IV, Navarre (ancien régiment de ses gardes), s'était joint aux anciens régiments français issus des "vieilles bandes", Picardie, Piémont, Champagne, etc. Comme tout régiment d'infanterie, Navarre avait un drapeau Colonel et plusieurs drapeaux d'ordonnance, répartis dans les compagnies puis les bataillons. Sous Louis XV le régiment, alors 3^e, avait 12 dra-

40.- Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais sont chef-lieux de canton de l'arrondissement de Bayonne, département des Pyrénées-Atlantiques.

41.- Cet auteur montre que les provinces basques dépendaient de la Couronne de Castille. Cf. aussi *Símbolos de España*, p.169.

42.- Ce nom de Navarre donné au 5^e R.I. est artificiel, car il n'y a plus eu de véritable continuité entre les régiments d'Ancien Régime et ceux de la Restauration après la refondation de notre armée sous Louis XVIII. Il n'en reste pas moins que les régiments actuels ont repris, plus ou moins officiellement, les noms et symboles des anciennes unités.

peaux à 3 par bataillon, dont 1 blanc Colonel. Autrement dit le premier bataillon avait 1 blanc Colonel et 2 d'ordonnance, et les 3 autres bataillons en avaient chacun 3 d'ordonnance.

Le drapeau d'ordonnance était en soie de couleur feuille morte, sorte de marron clair, et couleur de la livrée d'Henri III roi de Navarre, et qui, après son avènement en 1589, passa avec diverses nuances (comme chamois) aux princes de Condé et de Conti. Une croix blanche séparait le champ en quatre et elle était semée de fleurs de lis d'or (on dit aussi 5 ou 10 fleurs de lis par bras). Au milieu et dans les quatre branches de la croix étaient peintes les armes de Navarre avec de l'or. L'écu de ce royaume était couronné et entouré des colliers des ordres. Quant au drapeau Colonel, il représentait autrefois le colonel général de l'infanterie française et étrangère, et donc son autorité, jusqu'à l'extinction de cet office; il était blanc, ce qui veut dire que les quatre champs feuille morte étaient remplacés par des champs blancs, le dessin de la croix blanche étant souligné d'un trait de peinture noire, ou d'une couture noire. En 1789 il n'y avait plus que deux bataillons, avec seulement un 1 drapeau Colonel blanc et 1 drapeau d'ordonnance⁴³.

Le régiment de Navarre perdit son nom le 1^{er} janvier 1791 à la suite d'un décret de l'Assemblée nationale constituante, et ne fut plus que le 5^e régiment d'infanterie, mais le 6 novembre 1792 à la victoire de Jemmapes, le vieux chef du deuxième bataillon, à cheval et l'épée haute, se retourna vers la troupe qu'il menait à la charge, en criant: "En avant Navarre sans peur!" et tout le bataillon

43.- [Pierre] LEMAU DE LA JAISSE, *Cinquième abrégé de la Carte générale du militaire de la France, sur terre et sur mer...*, Paris, 1739, p. 50. La *Carte générale* elle-même, parue en 1730, montre sur son frontispice les grandes armoiries de France et de Navarre sous le pavillon. P. CHARRIÉ, *Drapeaux et étendards du Roi*, Paris, 1989, p. 28, 59, 90-91. Il ne faut pas s'étonner de voir les armes de Navarre entourées des colliers. Une gravure en l'honneur d'Henri IV roi de France et Navarre montre deux écus elliptiques sur une gravure; ils sont séparés, chacun avec la couronne royale et les deux colliers. Le peintre Rigo a reproduit le drapeau de 1745 en la p. 15 du livre dont le titre est donné à la note suivante. Il y a 5 fleurs de lis par bras, situées 2,1,2 entre les armes des bras (sur les bords du drapeau) et les armes du centre, composées de l'écu de Navarre, timbré de la couronne royale et entouré des colliers. Une photographie en couleurs des officiers et sous-officiers du régiment en 1994 (p. 188 du livre cité n. 44), montre que ce dernier possédait une reproduction du drapeau d'Ancien Régime avec sa cravate blanche, et une reproduction du drapeau de la Restauration qui est évidemment d'une toute autre facture.

répondit en chœur: " En avant Navarre sans peur!", ce qui fut sans doute la dernière fois que le nom fut crié⁴⁴.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les régiments d'infanterie française se piquèrent d'ancienneté et furent heureux de pouvoir mettre dans leurs salles d'honneur des reproductions des anciens drapeaux. Le 5^e R.I. établi au camp de Frileuse (commune de Beynes, Yvelines) arborait d'ailleurs le drapeau de Navarre au dessous du drapeau tricolore hissé au mât normal! Envoyé dans en Bosnie-Herzégovine en 1993-1994, un bataillon du régiment s'établira dans la poche de Bihac et ses insignes, dérivés de l'insigne régimentaire montraient à tous le champ feuille morte avec sa croix blanche ornée d'écus de Navarre. Le régiment fut dissous le 28 juin 1997 "à l'âge de 428 ans"...

Certes, et c'est désolant, mais il existe en un haut-lieu de l'Armée de terre une belle reproduction du drapeau d'ordonnance de Navarre. Il s'agit du trophée composé d'une sélection de drapeaux et d'étendards historiques de nos armées qui figure au Musée du souvenir de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan (Morbihan): avec sa croix blanche fleurdelisée d'or et ses 5 armoiries, le drapeau d'ordonnance feuille morte orné de la cravate blanche, figure au bas et à droite de la composition, en compagnie d'autres drapeaux similaires: Gardes Suisses, Picardie, Soissonais à gauche, Champagne et Piémont à droite. La France n'est pas née en 1789...⁴⁵

VI

Venons en à l'aigle de Navarre qui ne saurait être, selon moi, celle de la famille normande de l'Aigle dont est issue la première femme de Garcia VI Ramirez le Restaurateur (+1150); elle se nommait en effet Marguerite de l'Aigle (+1141), et ce furent les parents de Sanche VI. Cette Marguerite était donc l'arrière-grand-mère de Thibaud I^{er}. Il faut oublier cette solution de facilité qui viendrait d'Oïhenart⁴⁶. Les sceaux en triste état de cette famille portent en

44.- Capitaine Cyrille BARBIÉ DE PRÉAUDAU, *Navarre (1494-1594-1994). Des collines de Guyenne aux montagnes de Bosnie-Herzégovine. Cinq siècles d'histoire au 5^e R.I.*, s.l., 1994, p. 64.

45.- Une carte postale montre ces drapeaux mêlés aux tricolores depuis la Révolution.

46.- *De notitia utriusque Vasconiae*, 1628, f^o 347 d'après don Faustino.

effet une aigle et il s'agit là de simples armes parlantes⁴⁷. D'une famille bien alliée (sa mère était une Perche), Marguerite elle-même, à cette époque, ne portait d'ailleurs pas d'armes, et nul doute qu'elle fut épouse de roi du fait de la présence de son oncle maternel Rotrou II comte du Perche, seigneur de Tudèle, chef d'un des contingents français venus à la rescousse des Espagnols contre l'islam. On l'oublie trop, les Français eurent un rôle souvent décisif dans cette longue lutte. Il faut se souvenir de ce qu'écrivait l'historien normand Ordéric Vital en son *Historia ecclesiastica*: "[les Francs, autrement dit les Français] gens de ressources dans les circonstances difficiles". De son côté, André de Mandach dans *Naissance et développement de la chanson de geste en Europe*, t. VI *Chanson de Roland. Transferts de mythe dans le monde occidental et oriental*⁴⁹, donne de nombreux renseignements sur les membres de la famille normande de l'Aigle, dont certains étaient établis dans le sud de l'Italie

Or l'aigle apparaît sous Sanche VI le Sage en 1157⁵⁰. Elle est dessinée en pal ou en fasce, donc couchée comme sur certains gonfanons du XII^e siècle⁵¹. On la retrouve pour Sanche VII sur d'autres parchemins⁵², puis en position nor-

47.- M. DALLAS, *Sceaux de chartes de l'abbaye de la Noë conservées à la Bibliothèque nationale, XII^e-XIII^e siècles. Inventaire*, Paris, 1993, n° 2 (Richer, 1164-1183) et n° 74 (Gilbert en 1223). Il n'y a rien dans G[ermain] DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Normandie...*, Paris, 1881, et dans [Louis] DOUËT D'ARCO, *Collection des sceaux* (des Archives impériales puis nationales), Paris, 1863, le n° 9868 étant relatif au sceau de Guillaume de l'Aigle, commandeur du Temple en Normandie, l'an 1227: il montre une aigle à deux têtes! J[oseph] ROMAN, *Inventaire des sceaux de la collection des Pièces originales du Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1909, t. 1, n°s 64, 65 sont relatifs à Jean et Pierre de l'Aigle au XIV^e siècle: on y voit l'aigle.

48.- Éd.. Le Prévost, V, p. 2, cité par Marcelin DEFOURNEAUX, *Les Français en Espagne aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1949, p. 153.

49.- ["Publications romanes et françaises" CCIII], Genève, 1993, p. 132, 135.

50.- Juan MENÉNDEZ PIDAL, *Sellos españoles de la Edad Media*, Madrid, 1921, p.289. C'est visiblement à tort qu'elle est donnée à Sanche IV de Peñalen (1054-1076) selon Ignacio VICENTE CASCANTE, *Heraldica general y fuentes de las armas de España*, Barcelone, Madrid, 1956, p. 439.

51.- Cf. les quatre gonfanons à l'aigle couchée en fasce d'après des sceaux de vers 1200 dans D[onald] L[indsay] GALBREATH, Léon JÉQUIER, *Manuel du blason*, Lausanne, 1977, p. 254, fig. 691.

52.- J. MENÉNDEZ PIDAL, *ibidem*; F. MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, "Le début des emblèmes héraldiques en Espagne", tiré à part d'*Armas e troféus*, Lisbonne, 1982-1983, Ve série, t. III et IV, p. 25: l'aigle aurait même été portée par Garcia Ramirez, roi de Pampelune, père de Sanche VI roi de Navarre, mais l'auteur ne peut s'empêcher de le mettre en relation avec la famille de l'Aigle; Esperanza OCHOA DE OLZA EGUIRAUN, Mikel RAMOS AGUIRRE, *Usos heráldicos en Navarra*, Pampelune, 1990, p. 17,

male sur son deuxième sceau dès 1214 et peut-être dès 1194. Cette aigle était bien armes de Navarre et de famille, quand on voit l'écu sculpté de la tombe de Sancha de Castille-Léon (fille d'Alphonse VII empereur d'Espagne), épouse de Sanche VI, et de leur fils Ferdinand, au monastère des Huelgas de Burgos: il est écartelé de l'aigle et du lion⁵³. L'oiseau doit être un signe de l'ambition de ces rois à régner sur l'Espagne. Sanche IV, VI et VII étaient issus de Sanche III Garcès le Grand (+1035) qui se titra *rex Ibericus* et même *imperator Hispaniae*, étant devenu maître de Léon, berceau de l'idée impériale en Espagne⁵⁴, et d'Astorga. Or, de son épouse Muniadomna dite Mayor (fille du comte de Castille), il eut entre autres le roi Garcia de Najera (père de ce Sanche IV de Peñalen), et Ferdinand I^{er} roi de Castille et de Léon, *imperator Hispaniarum*. De plus, Sanche III avait eu un fils illégitime, Ramire I^{er} roi d'Aragon, dont la descendance mâle régna en Navarre et en Aragon avec parfois le titre d'empereur d'Espagne (1076-1134, la descendance par femmes régnant depuis sur l'Aragon), mais elle fut remplacée en Navarre par Garcia VI Ramirez le Restaurateur vu plus haut.

Il s'agit là de généalogies inextricablement mêlées et il est manifeste que certains souverains aspirèrent tour à tour à une certaine suprématie sur toute l'Espagne⁵⁵. Il est donc très possible que l'aigle de Navarre soit une affirmation de prétention face à celle des rois de Léon, de Castille, et d'Aragon. En tout cas, en Espagne, on cite une poésie provençale du temps de Sanche VII attribuant une aile (sic) à ce roi, les rois de Castille et de Léon ayant le château et le lion⁵⁶.

53.- *Usos heráldicos en Navarra*, p. 17 qui écrit à tort Sanche le Fort.

54.- Robert FOLZ, *L'Idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, 1953, p. 50-51. Adeline RUCQUOI, *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 192, montre l'importance de ce roi.

55.- R. FOLZ, *ibidem*, ch. IV, I, A "Espagne" et ch. V "L'idée impériale dans les États ibériques".

56.- La chose est difficile: J. MENÉNDEZ PIDAL, *Sellos españoles de la Edad Media*, 1921, p. 289: une ancienne poésie provençale des années 1195, 1220, 1242 (date discutée) donne ce renseignement; ce qui est copié par I. VICENTE CASCANTE, *Heráldica general...*, 1956, p. 441-442 qui fait référence à cette ancienne poésie contemporaine du roi Sanche et renvoie au livre précédent, et j'ai fait de même dans *Héraldique capétienne*, 1956, t. 3 (éd. 1979, p. 133, n. 5); F MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉS, *Sellos, signos y emblemas...*, 1988, p. 111, précise les *Cansós de la cruzada contra'ls erejes d'Albegès*, postérieure à 1214 et œuvre de Guillem de Tudela, d'où référence en note à la fameuse *Chanson de la croisade albigeoise*, éditée dans "Les classiques de l'histoire de France au moyen âge", t. 1, Paris, 1931, sans plus. L'ennui est que je n'ai rien trouvé dans l'édition en trois tomes par Eugène Martin-Chabot de cette œuvre qui est de Guillaume de Tudèle en sa première partie rédigée en 1212-1213: cf. *La Chanson de la croisade albigeoise, éditée et traduite*, dans la collection qui vient d'être citée, Paris, Les Belles lettres, 1931, réimprimé 1957-1961. Il doit s'agir d'un autre texte qui m'échappe.

Il n'est pas inutile de préciser que les rois de Navarre du XII^e siècle pouvaient fort bien connaître les emblèmes des empereurs germaniques. Frédéric I^{er} Barberousse a frappé des monnaies ornées de l'écu impérial avec l'aigle (Pfennig d'argent de Maastricht, 1172/1190) et en 1195/1197 Henri VI est figuré avec ses armes que l'on peut décrire d'or à l'aigle de sable, dans le fameux manuscrit de Pierre d'Ebulo, *Liber ad honorem Augusti sive de rebus Siculis* qui est à la Bibliothèque bourgeoise de Berne. Le style de ces aigles est tout à fait semblable à celui de ceux de la Navarre.

Certes, l'aigle était un emblème très répandu, puisqu'on le retrouve dans de nombreuses familles féodales, et qu'on le verra servir à Louis de France, duc d'Anjou en 1368 et aux maréchaux de l'ost (de l'armée), en copiant un thème venu de l'Antiquité, l'aigle tenant dans ses serres des lions ou des écus⁵⁷, et l'on sait que Sanche VII le Fort eut aussi un sceau de 1225 avec l'aigle dominant deux lions⁵⁸, montrant qu'il était du sang de Léon, mais dans le contexte navarrais, l'aigle me paraît bien impériale⁵⁹. La chose est d'autant plus probable si l'on suit les idées d'A. de Mandach dans le livre signalé ci-dessus, qu'il se pourrait même qu'elle soit allusive à Charlemagne en personne! En effet, selon cet auteur, le mythe de Charlemagne fut très fort en Léon-Castille-Galice avec Alphonse VI qui se titre empereur de toute l'Espagne. Puis ce sera autour de Tudèle, de Rotrou du Perche, de Garcia Ramirez et de Marguerite de l'Aigle qui fondèrent en 1136 un établissement religieux à Roncevaux, etc. que naîtra la *Chanson de Roland* avec le fameux Turol (Guillaume Turol, un de deux des-servants du prieuré Sainte-Croix de Tudèle en 1128?). On peut penser ce que l'on veut des idées d'A. de Mandach, mais les indices sont utiles et nombreux.

57.- P. LA PLAGNE BARRIS, *Sceaux gascons du Moyen Âge*, n^os 761, 447, 451.

58.- F. MENÉNDEZ PIDAL DE NAVACUÉS, "El escudo", *Símbolos de España*, Madrid, 1999, p. 147

59.- L'aigle ne terrasse pas les animaux ou les écus, il les protège plutôt. Aux XII^e et XIII^e siècles on environne parfois un écu ou un meuble héraldique avec d'autres meubles ou animaux pour montrer un autre aspect de sa personnalité. Ainsi, Blanche de Castilla, reine de France a sur son contre-sceau un château accosté de 2 fleurs de lis. Par ailleurs la famille languedocienne éteinte de Béranger de Caladon eut une aigle accompagnée en pointe de 2 chiens bassets posés sur une terrasse. C'est sans doute le même thème venant du fonds des âges.

Le même A. de Mandach dans *Le "Roman du Graal" originaire*⁶⁰, veut démontrer que *Perceval* ou *Le Conte du Graal*, ou le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, etc... sont des textes codés qui s'étendent sur une période allant de 1120 à 1137. "Rien de gratuit dans ce code. Il évoque les clans des Roucy de la Champagne et de Normandie, qui se ramifient jusqu'en Anjou, en Navarre et en Aragon, et qu'on retrouve en Catalogne-Provence, ainsi qu'en Castille" (p.14). Rotrou II comte de Val Perche en Basse-Normandie deviendra Perceval; Alphonse I^{er} le Batailleur, dit parfois Anfortius, Anfors se transformera en Anfortas... Le Mont Salvat n'est que le Mont San Salvador/Mont Salvat près de San Juan de la Peña où séjourna le Saint Calice de 1076 à 1399, passé dans la cathédrale de Valence depuis 1437, et qu'on peut estimer être le Graal des textes médiévaux. Je ne fais qu'essayer d'orienter les lecteurs vers l'œuvre d'un Bernois destinée à donner des explication sur un monde intellectuel qui nous est bien lointain. Et je crois qu'il est bien difficile de mettre entre parenthèses tout cet aspect littéraire qui occupait les esprits et eut visiblement une grande importance dans la création des armes de Navarre, l'aigle et le champ de gueules.

L'aigle noire sur le parchemin autrefois blanc peut laisser entendre un écu d'argent à l'aigle de sable⁶¹, on l'a entrevu ci-dessus, et il est très curieux que cette composition en quelque sorte impériale, ait pu être copiée dans l'écartelé en sautoir d'Aragon-Sicile, au nom des "droits" siciliens d'une petite-fille de Frédéric II empereur des Romains, roi de Sicile et de Jérusalem. Mais l'Empire eut l'aigle en champ d'or comme nous le montrent l'œuvre de Pierre d'Ebulo, puis la Casette de Quedlinburg aux armes d'Othon IV, etc. C'est donc une question ouverte. *Mais n'est-il pas plus simple d'admettre que Sanche VII eut l'aigle d'or en champ de gueules?*

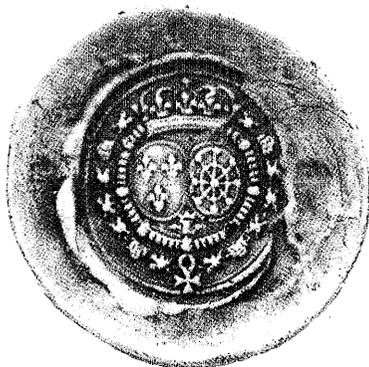
60.- I-Sur les traces du modèle commun "en code transpyrénéen" de Chrétien de Troyes et Wolfram von Eschenbach ["Göppinger Arbeiten zur Germanistik" 581], Göppingen, 1992, fascicule illustré du Saint Calice de Valence.

61.- C'était l'avis du père Joseph [DE] MORET S.J., *Investigaciones históricas de las antigüedades del reyno de Navarra...*, Pampelune, 2^e éd., 1766, p. 740.

C'est ici la fin d'un article avec quelques points d'interrogation, et qui passe en revue la symbolique navarraise. L'auteur espère ne pas avoir lassé d'éventuels lecteurs par des hypothèses aventurées et des précisions trop austères.

Adjonction finale:

Je ne voudrais pas oublier un gémellion de la Galerie Charles Ratton, Guy Ladrière, publié dans *La France aux portes de l'Orient. Chypre XII^e-XV^e siècles*, catalogue d'une exposition à la mairie du V^e arrondissement, Paris, 1991, n° 51, Limoges, 1240 (mais sans doute 1241)/1250: un écu mi-parti de Navarre et de Champagne, la moitié d'escarboucle n'ayant que 5 renflements (besants!): au milieu, 2 sur le filet vertical dont un en pointe de l'écu, et 2 sur les filets obliques, mais, par ailleurs, les armes de Champagne ont été inutilement compliquées.



*Cachet de Louis XIV sur une lettre à l'électeur de Cologne
en 1687 (Douët d'Arcq, Collection de Sceaux, n° 123).
Diamètre: 15 mm (Photographie H.P.)*